



PROJET EDUCATIF

Préambule

Depuis le 1^{er} mars 2019, les deux associations – l'ALSH la Marelle et l'Office intercommunal Enfance Jeunesse- ont fusionné pour donner naissance à l'ASSOLI (Association Socioculturelle et de Liens Intergénérationnels).

Si l'association est nouvelle, elle est le fruit d'une réflexion engagée depuis quasiment 4 années ; l'OEJ et la Marelle, qui mutualisaient déjà moyens et bureaux et organisaient certaines actions conjointement, ont souhaité aller plus loin dans leur engagement sur le territoire intercommunal (ex Pays du Gois).

En outre, à l'époque déjà, les représentants associatifs prennent conscience de la nécessité d'apporter des réponses neuves aux besoins d'une population qui évoluent, notamment avec l'arrivée de nouvelles familles et la mutation des modes de vie.

Aujourd'hui, il s'agit d'apporter un traitement politique, à l'échelle des quatre communes, à la question de l'enfance et de la jeunesse en même temps que d'envisager une cohérence éducative entre les différents secteurs d'activités allant de 3 ans à 18 ans.

Une association, ouverte à l'animation pour tous, soutenue par les quatre communes

Cette création associative coïncide avec la pérennisation et le développement d'actions en direction des familles, des parents et des habitants, en général. C'est ainsi que l'ASSOLI est agréée Espace de Vie Sociale (EVS), depuis l'année dernière. En effet, la Caisse d'Allocations Familiales de Vendée s'est engagée financièrement pour les quatre ans à venir à ses côtés, sans oublier la mobilisation des quatre communes de l'ancien Pays du Gois.

Elle est ainsi le siège de développement d'actions autant qu'un lieu d'accueil et d'informations à vocation familiale et intergénérationnelle.

Par cette mise en œuvre, et cette reconnaissance, l'ASSOLI peut se lancer dans l'aventure et imaginer un programme intergénérationnel cohérent et pérenne pour le territoire. Ainsi, forte de l'expérience de ses associations mères, la nouvelle association bénéficie du soutien total des collectivités et des acteurs locaux dans sa nouvelle mission de proximité.

Des équipes concernées et impliquées

Désormais, c'est un Conseil d'administration de 28 membres élus qui siège à la tête de l'association. Parents, participants aux actions, membres d'associations locales, les quatre maires du territoire... tous sont engagés et 4 commissions (enfance, jeunesse, vie sociale et communication) ont été créées.

Côté terrain, une équipe de dix permanents assure l'animation, la gestion et l'administration ; l'occasion pour chacun d'eux d'acquérir de nouvelles compétences et de découvrir de nouveaux espaces d'animation. En effet, auparavant spécialisés dans l'enfance-jeunesse, les permanents déploient dorénavant des actions orientées famille, parentalité et solidarité intergénérationnelle. C'est ainsi que de grandes actions en direction d'un public intergénérationnel sont (vont être) développées, à l'image des sessions informatiques organisés à l'intention, notamment, des adultes débutants.

Avant l'acte officiel de fusion création, un groupe de 6 à 8 membres (mandaté par l'Interbureau) ont réfléchi, depuis novembre 2017, à cette nouvelle ossature éducative ; bien évidemment, en s'appuyant sur les axes développés par les 2 anciennes associations.

Un peu d'histoire...

L'accueil de loisirs **La Marelle** était géré par une association loi 1901. Celle-ci a été créée en 1979 et sa première activité fut les loisirs des enfants durant l'été 1980 (et ce durant les années suivantes).

Puis, en 1991, l'association a mis en place un nouveau service pour les familles : l'accueil périscolaire. Il aura fallu attendre une année supplémentaire pour voir arriver, en 1992, l'accueil des enfants durant les mercredis et les petites vacances scolaires.

L'ALSH se situe dans les locaux du pôle Enfance Jeunesse, mis à disposition par la commune de Beauvoir sur Mer, au 9 rue de la Levée.

De son côté, l'association Office communautaire pour les loisirs éducatifs Enfance Jeunesse (**OEJ**) a été créée, le 15 avril 2005, sur le canton de Beauvoir sur Mer. Structure associative, avec une mission intercommunale (4 communes) ; ses locaux administratifs se situent à Beauvoir sur Mer, au 7 rue St Nicolas, mais compte, également, 4 espaces jeunes au sein des 4 communes du territoire.

Son but principal était d'offrir à tous les enfants et jeunes, des communes de Bouin, Beauvoir sur Mer, St Gervais et St Urbain, des temps et des espaces éducatifs favorisant leur insertion dans la vie sociale et locale, en complémentarité de l'école, lors de leurs temps libres et de loisirs. Elle axait, principalement, ses actions pour un public âgé de 9 à 17 ans même si depuis 3-4 ans, des intentions auprès des familles et de la parentalité étaient mises en vie.



Association Socioculturelle et de Liens Intergénérationnels (ASSOLI)
7, rue Saint Nicolas - 85230 BEAUVOIR SUR MER

www.assoli.fr

02.51.54.83.87

assoli.accueil@orange.fr

Un projet ENFANCE pour les 3-10 ans

L'équipe pédagogique

Pour ce secteur, ce sont 4 salariés permanents qui composent l'équipe : 2 animatrices, 1 animateur et 1 directeur soit 4 ETP. L'animateur « pré-ados » peut, selon les besoins, intervenir ponctuellement.

Aussi, tout au long de l'année, des éléments complémentaires viennent développer et renforcer les ressources internes (stagiaires scolaires, professionnels ou de l'animation, animateurs vacataires...).

Les moyens à disposition

Capacité totale maximale d'accueil selon les normes DDCCS : 100 enfants dont 32 âgés de moins de 6 ans.

Plusieurs salles composent l'équipement de ce secteur, sur un espace total de 420 m² :

- Une salle « les Minions » (85 m²), un sas de lecture (18 m²) et une pièce de sommeil (42 m²), dédiés **aux 3-5 ans**. Des sanitaires, de 11 m², complètent ces espaces.
- Une salle « les Aventuriers » (75 m²) et une salle de jeux (47 m²) pour les **6-10 ans**. Des sanitaires, de 21 m², et un sas rangement (3 m²) sont également utilisés.
- une salle « Débrouill'arts » (54 m²) pour les activités manuelles ; et l'aide aux devoirs (périscolaire).
- Un hall d'accueil central permettant une déambulation adaptée (55 m²) et une pièce Infirmierie (12 m²) est prévue en cas de besoin – aussi, des sanitaires, de 9,40 m², pour adultes.
- Un coin tisanerie, de 8,80 m², avec un frigo, un lave-vaisselle, une cuisinière (four et 4 plaques électriques) et un évier est également à disposition.
- Un coin lingerie, de 8,60 m², avec un lave-linge et un sèche-linge, servant également de casiers-rangements pour le personnel, complète les espaces disponibles.

Un projet JEUNESSE pour les 10-17 ans

L'équipe pédagogique et d'animation se compose d'une responsable de secteur, de 2 animatrices et 1 animateur pré-ados (intervenant également avec le secteur Enfance selon les besoins) soit 2,5 ETP.

Des animateurs-trices vacataires sont recruté-e-s, principalement durant les vacances d'été, pour renforcer l'équipe permanente.

Les espaces utilisés

- A Beauvoir sur Mer : un espace-jeunes de 118 m², avec une salle principale de 49 m², une salle d'activités (et de rangement) de 29 m² et un espace multimédia, de 24 m². Sans oublier, un coin Sanitaires de 10m².
- A Bouin : un espace-jeunes de 59 m² - au 2^{ème} étage du Pavillon
- A St Gervais, un local jeunesse de 23 m²
- A St Urbain, un espace-jeunes de 30 m² (ancienne salle du Conseil)

Les ORIENTATIONS ASSOCIATIVES

Nous prenons notre richesse à travers les relations humaines, le lien social et la solidarité tout en visant un but commun : l'épanouissement et l'autonomie de chacun dans le respect de nos droits et de nos devoirs.

LE RESPECT

c'est prendre en considération l'AUTRE, à travers la notion de tolérance, tout en développant l'estime de soi.

↳ **Créer du lien intergénérationnel**

Echange, écoute, partage, transmission (savoirs, connaissances), notion et posture d'accueil

↳ **Accepter, comprendre, s'ouvrir aux différences et les prendre en compte**

Handicap, situations sociales, culturelles, physiques et de pensée

LA SOLIDARITE

se définit par les notions d'entraide, de partage, d'échanges dans une volonté de faire-ensemble, quel que soit son âge.

↳ **Favoriser les initiatives d'entraide**

Partage, savoir-faire, apprentissage

Formes de diversité(s)

↳ **Encourager le faire-ensemble, renforcer les formes de solidarité**

Coopération, notion collective

Reconnaître les formes de participation, d'implication, d'engagement

Ces valeurs et ces orientations portées par notre nouvelle association prennent évidemment vie au regard des intentions prônées par l'Office Enfance Jeunesse et la Marelle.

Entre novembre 2017 et mai 2018, 8 membres de ces 2 associations ont entamé une démarche d'écriture autour du futur projet éducatif avant l'officialisation de la fusion création et la naissance de l'ASSOLI.

Ces 4 réunions de travail ont permis d'évaluer les orientations éducatives de l'OEJ et la Marelle et, ainsi, proposer à la nouvelle composante associative de l'ASSOLI le socle éthique de celle-ci.

Voici les propositions exprimées et retenues par l'ensemble des participants :

Respect et Bienveillance

Vivre ensemble et s'ouvrir aux différences pour permettre d'échanger, de grandir et de se construire dans le respect de soi et des autres.

Favoriser le respect sous toutes ses formes et envers toutes les personnes (enfants, jeunes, parents, animateurs) utilisant les lieux, l'association.

Prendre en considération, avoir de l'estime pour l'autre, en raison de la valeur qu'on lui reconnaît.

C'est une attention, une considération portée à quelqu'un ou à quelque chose. Le respect permet de vivre en paix. Respecter des valeurs communes, des règles de la société, de l'association.

Solidarité et Coopération

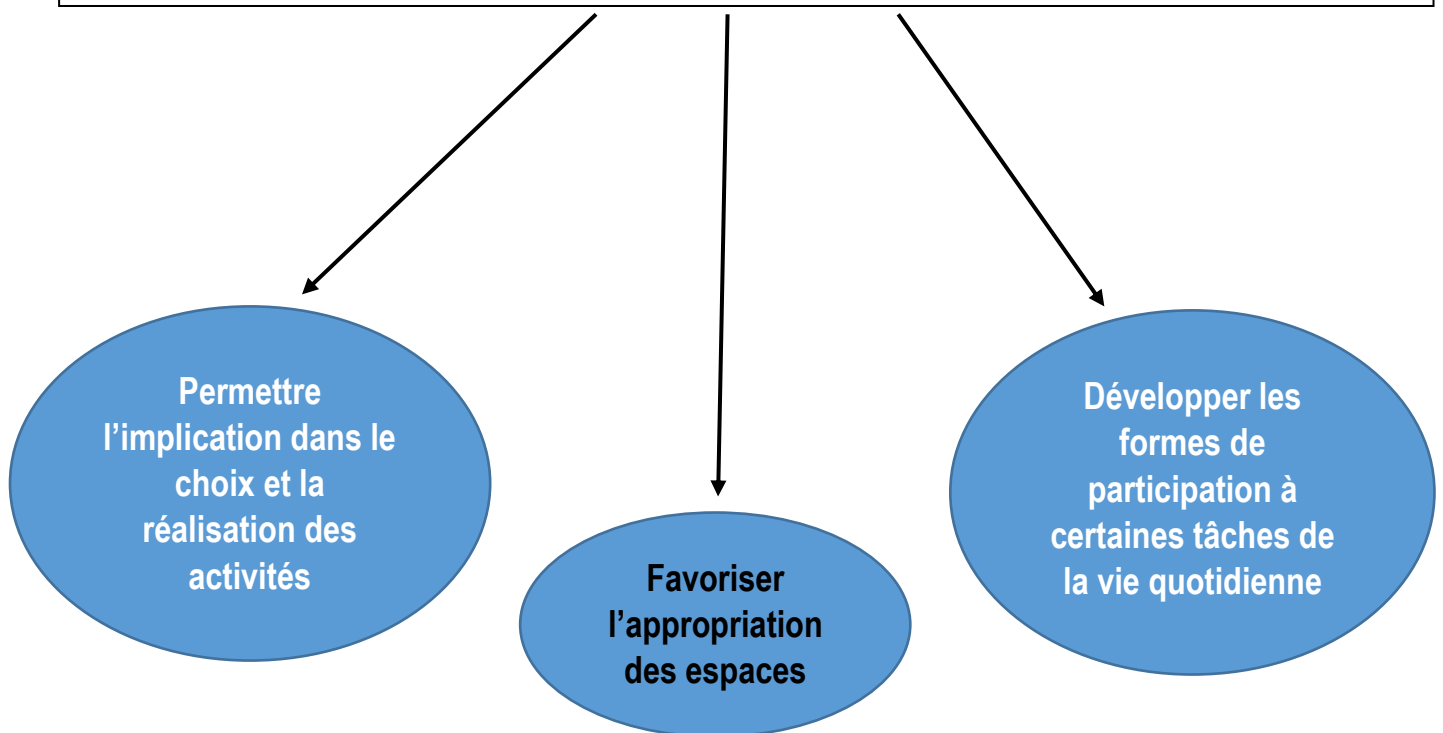
Favoriser les initiatives d'entraide et de partage au-travers d'actions collectives et/ou intergénérationnelles pour renforcer la solidarité et encourager le faire-ensemble.

Développer les notions de bien vivre-ensemble (entraide, partage, échange).

Lien qui porte des personnes à s'entraider. Elle permet de remédier à certaines inégalités. Partager.

Les OBJECTIFS EDUCATIFS

**Accompagner le *développement de l'autonomie* dans
le respect des besoins et des caractéristiques
de chaque âge**
(capacités d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)



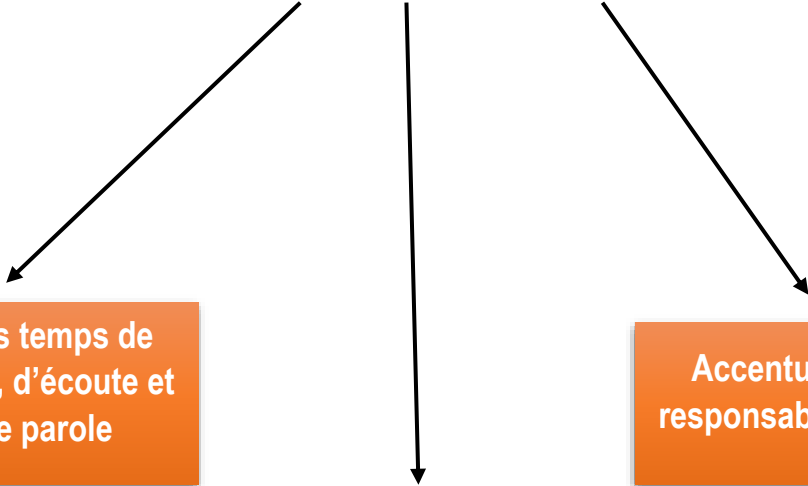
*Permettre à chacun de développer son **esprit critique**, de faire des choix et de les assumer.*

Trouver sa place au sein
d'un système collectif

Permettre à chacun de
s'exprimer à travers des
outils de communication
adaptés

Inviter à essayer,
expérimenter, se
tromper...et comprendre

***Développer l'apprentissage et l'expérimentation
de la démocratie.***



Développer les temps de rassemblement, d'écoute et de prises de parole

Donner son opinion tout en prenant en compte l'avis de l'autre

Accentuer les formes de responsabilisation citoyenne